

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 17 Novembre 2022**

**Délibération N° 2022 11 090 : Finances – Budget annexe 85609 SPANC –  
Décision modificative n°1-2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 17 Novembre 2022 à 18 heures trente  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la Salle des Récollets - Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 10/11/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé et diffusés sur le site Web communautaire le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	32	Pouvoirs	5	Votants	37
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; Mme Laure DUTERTRE ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Bruno BOULAY	Pascal DUPUIS
Sabrina DUCHESNE	Hervé RONCIERE
Claire COULONNIER	Laure DUTERTRE
Philippe WEHRLÉ	Michel DUTHEIL
Sabrina RAPPART	Excusée
Alain GUILLOIS	Dominique LANGEVIN
Fabienne PINÇON	Excusée

Secrétaire de séance : Sylvie CHARTIER

Y assistaient également :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Coline BOUFFETEAU – Responsables du pôle Solidarités – Coordination culture/Tourisme/Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 18/11/2022

M. le Président expose :

Considérant qu'il y a lieu d'apporter des modifications aux inscriptions budgétaires afin de tenir compte des admissions en non-valeur et créances éteintes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Le Conseil Communautaire**  
**Après en avoir délibéré,**

1. Autorise Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits s'équilibrant en dépenses et en recettes, constituant la décision modificative n°1-2022 suivante, sur le budget annexe n° 85609 :

**Décision modificative n°1-2022 - Section de fonctionnement**

Chapitre	Article	Libellé/motifs	Dépenses en €	Recettes en €
022		Dépenses imprévues	-410,60	
65	6541	Créances admises en non valeur	310,60	
65	6542	Créances éteintes	100,00	
			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président**  
**M. Hervé RONCIERE**



The seal is circular with a blue border. Inside, there is a central emblem featuring a landscape with a river and a bridge. The text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' is written in a circle around the emblem, and 'LOIRE - LUCE - BERÇAY' is written at the bottom. There are two small stars on either side of the bottom text.

**Secrétaire de séance**  
**Mme Sylvie CHARTIER**



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hartier', written over a horizontal line.